MAISON DES LYCÉENS

COTISATION
Maison des Lycéens

Madame, Monsieur,

La maison des lycéens, au sein de l'établissement, gère et anime le temps des élèves en dehors de la classe et participe financièrement à certaines actions.

LaMDL propose, entre autre, l'achat et l'entretien de jeux et de matériel, l'acquisition de mobilier pour l'équipement du foyer ainsi que l'organisation de soirées et de sorties.

La participation financière peut s'appliquer à des actions éducatives telles qu'un projet de classe, une sortie pédagogique, un voyage.

Afin que la maison des lycéens puisse poursuivre ses actions, il est essentiel et recommandé que vous contribuiez à son financement, même si ce dernier n'est pas obligatoire.

Une cotisation est demandée pour l'adhésion de chaque élève. Sans celle-ci, l'accès au foyer ne sera pas permis.

Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir la somme de

- 20 € par **interne**
- 7 € par **demi-pensionnaire**

(en espèces ou par chèque à l'ordre de « ***MDL du Lycée Pierre Coton*** »)

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A. SILVESTRE

Trésorier

MAISON DES LYCÉENS du lycée du bâtiment Pierre Coton Le Bourg 42510 Néronde.
Tél. 04 77 27 31 07 Fax. 04 77 27 34 08
E-MAIL : mdl.neronde@hotmail.fr